

Privilège

M. Simmons: Vous vous rendez ridicule, Jim.

M. Hawkes: On a offert à nos vis-à-vis d'apporter toutes sortes de modifications, mais ils refusent car ils préfèrent le statu quo. Ils aiment bien intervenir dans cette enceinte pour se plaindre. Ils ne tiennent pas à gouverner le Canada. D'ailleurs, ce n'est pas leur travail mais le nôtre. Nous sommes le parti au pouvoir, et c'est à nous d'administrer les deniers publics.

Puisqu'on me pose cette question, je vais répéter ma réponse. Si je convoque la réunion cet après-midi et qu'un de nos députés est nommé président, c'est l'opposition qui aura la majorité lors des votes. Cela s'applique à sept des 21 comités de la Chambre.

C'est ce qui se cache derrière l'entêtement de nos collègues d'en face. Ils refusent d'admettre que c'est le gouvernement qui a reçu le mandat de gouverner. L'opposition, quant à elle, se doit de critiquer le gouvernement, mais il est inadmissible, dans un régime démocratique, d'essayer d'utiliser un article du Règlement pour contrôler un tiers des comités permanents de la Chambre.

Vous n'avez même pas lu le Règlement. Vous hochez la tête et vous jacassez, mais vous devriez d'abord prendre connaissance du Règlement.

M. Barrett: Ce sont des inepties.

M. Hawkes: Vous ne le consultez pas non plus. D'accord? Nos vis-à-vis partent d'une fausse hypothèse.

Voilà, monsieur le Président, que vous me dites maintenant que vous devez intervenir et laisser le soin à l'opposition de gouverner; nous verrons alors. . .

Une voix: C'est honteux!

M. Barrett: Vous vous égarez.

M. le Président: Un instant. Je signale très respectueusement au député de Calgary-Ouest que je n'ai rien dit de tel. J'ai dit que les Canadiens avaient le droit de savoir et que la responsabilité revient peut-être aux deux côtés de la Chambre. Lorsqu'un comité n'a pas de président depuis le mois de septembre, on peut blâmer un côté ou l'autre, mais on ne peut pas blâmer la présidence d'en avoir assez qu'on attire son attention sur cette affaire.

Les Canadiens ne sont pas d'humeur à tolérer ce genre de débat.

M. Hawkes: Dites-le leur.

M. le Président: Je le dis à la Chambre.

M. Malone: Ne nous regardez pas comme cela!

M. le Président: Je ne veux plus entendre parler de cette affaire. Je ne peux rien y faire. Tout ce que je peux dire, pour avoir longtemps siégé ici, c'est: «Pour l'amour du ciel, réglez cette affaire!»

La responsabilité incombe probablement aux deux côtés. Je ne veux pas insister là-dessus.

M. Malone: Ne nous regardez pas comme cela!

M. le Président: Je regarde tout le monde ici. Qu'on règle cette affaire! Je ne peux pas toujours m'occuper de ce genre de choses. Cette affaire doit être réglée à la Chambre.

Mais je peux vous dire que lorsque le pays est en danger, débattre cette affaire ne contribue en rien à résoudre les problèmes qui nous assaillent à l'heure actuelle.

Le débat est clos.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement.

M. le Président: Le député de Calgary-Ouest a la parole pour invoquer le Règlement. Je répète que le débat est clos. Je ne peux pas intervenir et je n'en entendrai pas davantage là-dessus. Si le député veut parler d'autre chose, je l'entendrai évidemment.

M. Hawkes: Monsieur le Président, pourriez-vous demander le consentement unanime de la Chambre pour adopter le 49^e rapport du comité de sélection?

M. le Président: Le député de Calgary-Ouest propose ce qui pourrait évidemment être une solution à toute cette affaire. Il demande le consentement de la Chambre.

Qu'en dit la Chambre?

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, nous ne pouvons pas consentir à adopter le 49^e rapport parce qu'il ne prévoit pas de combler toutes les vacances qui ont été reconnues par la Chambre au sein des comités. Comme c'est le noeud du problème, monsieur le Président, nous ne pouvons pas.

M. le Président: Je ne vais pas tolérer que toute la matinée soit consacrée au débat de cette affaire. La Chambre ne donne pas son consentement. Si elle l'avait fait, il n'y aurait évidemment plus de problème.

Tout ce que je dis, et je ne devrais pas avoir à le répéter, c'est ceci: «Pour l'amour du ciel, décidez-vous à résoudre cette affaire!»

Des voix: Bravo!